

Communiqué de presse
Paris, le 16 juin 2021

Le programme PROREFEI, dédié à l'optimisation énergétique en entreprise, propose désormais une formation complète en e-learning !

**Les entreprises de l'industrie et du tertiaire complexe ont jusqu'à décembre 2021
pour profiter d'une prise en charge de la formation à 100%**

www.prorefei.org

2021 est la dernière année pour bénéficier d'une formation individualisée prise en charge à 100% pour les industries et le tertiaire complexe, qui leur permettra d'optimiser leurs énergies et atteindre leurs objectifs zéro carbone. PROREFEI, le programme dédié aux salariés en charge de l'énergie, notamment dans les PME, accélère par ailleurs l'accès digitalisé à sa formation. En complément du parcours initial combinant digital et présentiel, de nouveaux modules complémentaires en e-learning et des webinaires sur des thématiques techniques du MOOC viennent désormais l'enrichir, permettant d'être coaché à distance ! PROREFEI est développé par l'Association Technique Energie Environnement (ATEE), expert reconnu depuis plus de 40 ans dans la promotion de la maîtrise énergétique, et s'inscrit dans le cadre du dispositif CEE. Outre l'ATEE, le suivi du programme est assuré par le Ministère de la Transition écologique et l'Agence de la transition écologique (ADEME), associés aux financeurs du Programme EDF et Total Marketing France.

Pourquoi le programme PROREFEI ?

En 2015, une enquête de l'ATEE révélait que 80% des personnes en charge de l'énergie en entreprise déclaraient ne pas avoir suivi de formation initiale ou continue en lien avec l'énergie, ce qui constituait un réel frein à la mise en place d'économies d'énergie significatives. Or l'industrie représente 1/4 de la consommation d'énergie totale de la France et 1/3 de la consommation d'électricité totale de la France (source ADEME). L'industrie et le tertiaire complexe, dont les activités nécessitent de fortes consommations énergétiques ont donc un rôle majeur à jouer dans la transition écologique et doivent pouvoir agir concrètement. C'est la raison d'être du programme PROREFEI.



« D'importants progrès ont été réalisés depuis les premiers chocs pétroliers dans l'industrie, mais il y a encore beaucoup d'économies d'énergie à réaliser. 10 à 25% de ces économies peuvent simplement être obtenues par des mesures organisationnelles, selon les secteurs d'activité », *Christian Deconninck, Président de l'ATEE*

Sylvie Padilla, Responsable du Service industrie – direction entreprises et transitions Industrielles à l'ADEME : « Il y a une prise de conscience industrielle de autour de la transition écologique et des enjeux carbone qui sont désormais devenus des critères de choix, d'autant plus dans un contexte de Plan de relance où de nouveaux outils de financement tels que le Fonds Décarbonation Industrie ont été proposés aux industriels. »



Qui peut en bénéficier ?

Plus de **70% des entreprises** bénéficiant du programme ont un effectif **inférieur à 300 salariés**. Les formés sont issus en grande majorité des **services HSE, QHSE, environnement** (33,13%) et **des services de la maintenance** (24,78%). Ils sont en général multi-casquettes, 87% d'entre eux consacrent maximum 25% de leur temps de travail à l'énergie.

De nombreuses filières peuvent faire bénéficier le programme aux salariés de leurs entreprises comme c'est déjà le cas pour **l'agroalimentaire** (14,69% des formés) ou la **chimie** (9,46% des formés). Il reste un vivier important d'entreprises et de secteurs à convaincre. Le manque de temps pour se faire former et l'impossibilité de faire de gros investissements pour leur transformation figurent parmi les principaux freins a priori. Pourtant, la transition énergétique est un enjeu majeur qui passe par la montée en compétences des salariés en charge de l'énergie, et, contrairement aux idées reçues, ne nécessite pas toujours de gros investissements.

PROREFEI, quelques chiffres clés à date :

- ▶ **1 000** salariés inscrits
- ▶ Plus de **600** formés
- ▶ Plus de **500** entreprises engagées
- ▶ **82,5%** des stagiaires interrogés recommanderaient la formation accompagnement à un collègue
- ▶ **17%** c'est le gain potentiel de chaque site industriel sur sa facture énergétique

En quoi consiste le programme ?

PROREFEI vise à faire émerger des **projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables**, adaptés aux contraintes de chaque entreprise, quels que soient sa spécialisation ou ses moyens et selon le niveau de compétence de son/ses référents énergie. A la fois formation, accompagnement individuel personnalisé et opérationnel, réseau de partage d'expérience et de bonnes pratiques, il a été imaginé pour devenir l'un des programmes phares de la transition énergétique en industrie, au service de l'intérêt général.

Le Programme PROREFEI, c'est à la fois :

1

Un parcours de formation multimodal en 3 étapes, avec :

- ✓ **Un MOOC (e-learning)** sur les fondamentaux techniques en matière d'efficacité énergétique. Chaque salarié peut bénéficier d'un tutorat dès le début du MOOC afin de vulgariser et approfondir les sujets. **Nouveauté du printemps 2021, des webinaires de 30 minutes sur des thématiques techniques** du MOOC, animés par des formateurs habilités PROREFEI, sont également accessibles en ligne 24h/24 dans la Communauté des Référents énergie, sur le site www.atee.fr.



Prochains webinaires disponibles (à partir du 2^e semestre 2021) :

- **14/09/2021** : « Quelles sont les pistes d'amélioration de la performance énergétique de la production du froid ? »
- **15/10/2021** : « Redécomposer une installation d'air comprimé en abordant les points d'attention sur ce type d'installation »
- **19/10/2021** : « Comment quantifier mon taux de fuite dans mon usine »

- ✓ **Un stage de 2 jours** en présentiel pour acquérir des notions théoriques. **Nouveauté importante, ce stage est proposé désormais également en format « classe virtuelle »**, afin de s'adapter aux contraintes engendrées par la crise sanitaire.
- ✓ **Un accompagnement individualisé en entreprise** sur plusieurs semaines pour mettre en œuvre et coordonner concrètement, au sein de son entreprise, un plan d'action d'optimisation énergétique, avec l'appui pédagogique et méthodologique d'un formateur-accompagnateur.

2

Des modules complémentaires

- ✓ Mis à disposition des salariés ayant suivi le parcours multimodal et/ou de leurs collègues, 4 modules abordent des notions en lien avec l'efficacité énergétique : « comprendre le financement d'une action d'EE », « les achats d'énergie », « les Energie Renouvelables » et « le plan de mesure ». Pour aller toujours plus loin, **deux nouveaux modules seront proposés à partir du 2^e semestre 2021 : « sensibiliser et communiquer » et « savoir argumenter auprès de sa direction »**.

3

Une communauté de référents énergie

- ✓ Pour continuer de monter en compétence, les formés PROREFEI ont accès gratuitement à la « **Communauté des Référents énergie** », espace digital où ils se retrouvent avec des experts pour partager de nouvelles opportunités et identifier des solutions toujours plus efficaces !

Un financement pris en charge à 100% jusqu'à fin décembre 2021 !

L'année 2021 est la dernière année de prise en charge à 100% des coûts pédagogiques de cette formation. À partir de 2022, les taux de prise en charge diminuent. À noter également que le programme, qui avait une durée initiale de 3 ans avec une fin prévue fin 2020, a été **prolongé jusqu'à fin 2023**.



Plus d'informations sur le programme et inscriptions sur :

www.prorefefi.org

Contacts presse :



Agence PopSpirit

Tél. 01 42 93 44 56

Charlotte Ferran-Vincent – Isabelle Lebaupain

charlotte@pop-spirit.com – isabelle@pop-spirit.com

A propos de PROREFEI :

Avec PROREFEI, l'industrie se mobilise pour devenir un modèle de transition énergétique. Ce programme dédié vise à former les salariés en charge de la gestion de l'énergie dans l'industrie et le tertiaire complexe afin de faire émerger des projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables, adaptés aux contraintes de chaque entreprise. Il est développé par l'Association Technique Energie Environnement (ATEE) et financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

www.prorefefi.org/



@



[PROREFEI.PROREFEI](#)

A propos de l'ATEE : L'Association Technique Énergie Environnement est une association Loi 1901 impliquée depuis 40 ans dans la promotion de la maîtrise de l'énergie, en particulier dans l'industrie. Elle anime le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie à travers son Club C2E, et porte déjà le Programme Pro-SME, dont l'objet est de promouvoir la certification ISO 50001 (management de l'énergie). L'ATEE a 2200 adhérents et 13 délégations régionales, et édite la revue bimensuelle Energie Plus. L'ATEE est également active dans la méthanisation avec son Club Biogaz, ainsi que dans le Stockage d'énergie, le Power to Gas et la Cogénération.

www.atee.fr



@AssociationATEE

A propos de l'ADEME : L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr



@ademe

Porteur



Avec le soutien de



Financiers

